



MIRAL ACADEMY

FORMATION

SECUFER



Publique

Toute personnes



Prérequis

Disposer d'une adresse mail professionnelle



Objectifs

- Règles de sécurité du personnel
- Sécurité dans les zones à risques ferroviaires
- Règles de sécurité pour risques électriques
- Réflexes face aux anomalies



Durée

7 heures (1 jour)



Moyens

- Structurer le contenu efficacement
- Visualiser les concepts clés
- Clarté et organisation visuelle



Evaluation

Quiz



Programme

Ce programme est composé de 15 chapitres

- Prescription
- Sens de circulation et repérage des voies
- Zone Dangereuse et emplacement de garage
- Obligations
- Accès et autorisations
- Déplacement hors Zone Dangereuse
- Déplacements engagements Zone Dangereuse
- Niches et refuges
- Traverser les voies
- DAELZD
- TPV
- DATZD
- Déplacements véhicules et vélos
- Risques électriques caténaïres
- Connaître les mesures à appliquer en cas d'accident / d'incidents
- Premiers secours
- **Visite pratique au sein d'une gare.**



21, Avenue des Genottes, 95000 Cergy

TEL : +33 1 30 30 51 53 | EMAIL : contact@miral-academy.fr

Numéro SIRET : 920759350001 |

Numéro de déclaration d'activité : DA11788575678

SITE WEB : www.miral-academy.fr